

Le vignoble bio en production

17,8 % du vignoble régional conduit en bio – 1^{er} région de France en terme de taux de pénétration de la bio.

Fin 2016, les surfaces certifiées et en conversion représentent 9 % des surfaces conduites en France et 17,8% en PACA.

L'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur forment le 1^{er} bassin viticole bio de France avec plus de 41 000 ha, soit près de 60% du vignoble bio.

La région PACA avec 22,7 % demeure la 2^{ème} région viticole derrière la région Occitanie avec 16 200 ha.

En France, la viticulture occupe 5 % du total des surfaces en bio. En PACA, elle s'octroie près de 14 % des surfaces biologiques faisant d'elle la première culture productive bio de la région.

Les surfaces dédiées au raisin de cuve occupe 98 % de ces surfaces.

France

70 740 Ha Bio & Conversion

- Dont 12 102 ha en conversion (soit 17 %)

5 263 viticulteurs - ↗ 87 domaines

Taux de SAU bio 9 %

Surf 2016/15 : ↘ 653 Ha

Repères PACA (Fin 2016)

- **16 200 Ha (Bio&Conversion) – 2^{ème} région française**

- **13 620 Ha certifiés bio – ↗ 85 Ha**

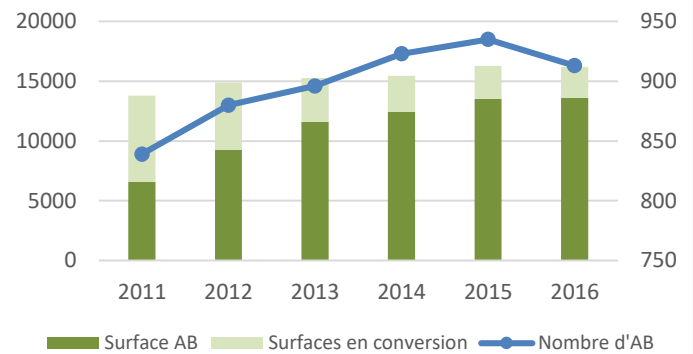
- **2 580 Ha en conversion - ↘ de 168 Ha**

- **Taux de SAU Bio : 17,8 % du vignoble régional**

- **913 viticulteurs bio - ↘ de 22 domaines**

- **Evolution des surfaces bio (2016/15) - ↘ 83 Ha**

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces en bio (AB + conversion) - 2011 à 2016



La filière viticole biologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur Fin 2016

Hautes-Alpes

63 Ha (Bio & conversion)
19 Ha en conversion ↗ 5 Ha
Taux SAU Bio : 41,2 %
12 viticulteurs - ↘ 2 domaines
Evol. Surf (2016/15) : ↗ 8 Ha

Alpes de Haute-Provence

179 Ha (Bio & conversion)
26 Ha en conversion ↘ 45 Ha
Taux SAU Bio : 22,1 %
23 viticulteurs - ↗ 2 domaines
Evol. Surf (2016/15) : ↗ 11 Ha

Alpes Maritimes

67 Ha (Bio & conversion)
11 Ha en conversion ↗ 6 Ha
Taux SAU Bio : 77,1 %
20 viticulteurs - ↗ 2 domaines
Evol. Surf (2016/15) : ↗ 8 Ha

Vaucluse

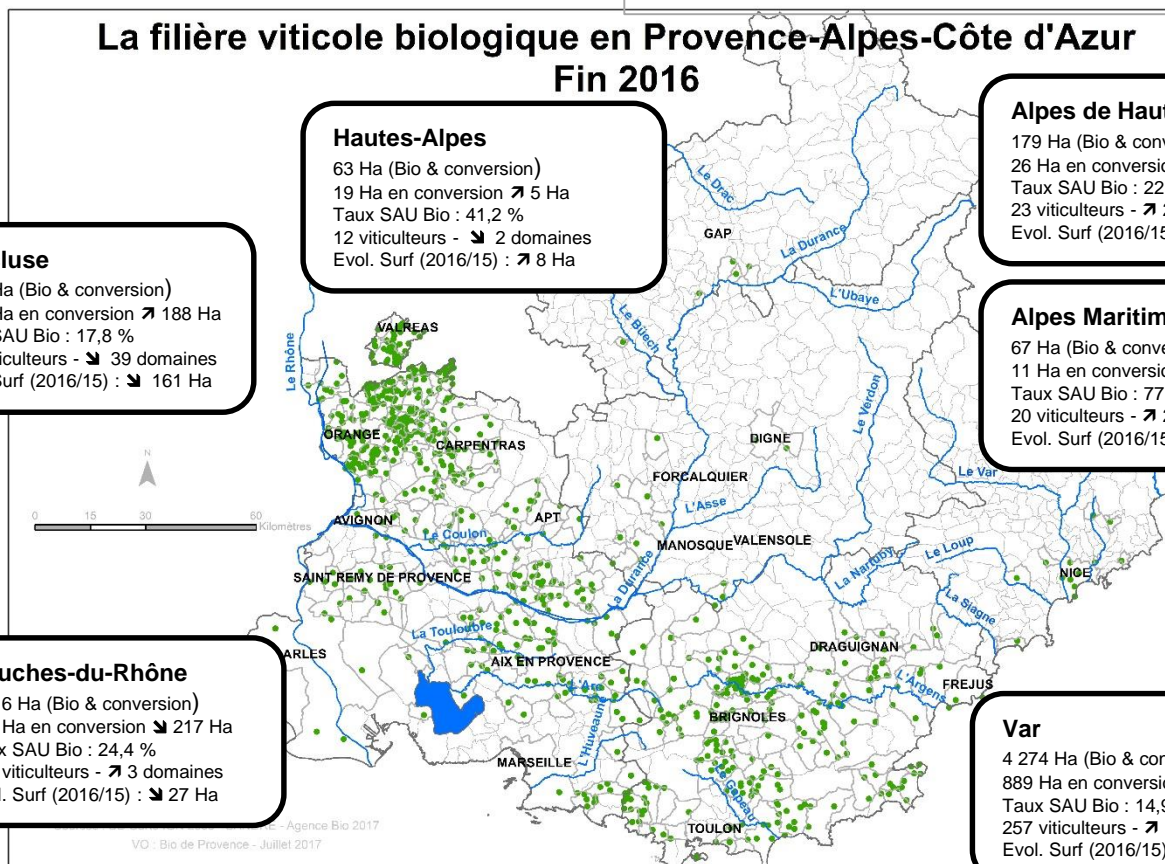
9001 Ha (Bio & conversion)
1285 Ha en conversion ↗ 188 Ha
Taux SAU Bio : 17,8 %
478 viticulteurs - ↘ 39 domaines
Evol. Surf (2016/15) : ↘ 161 Ha

Bouches-du-Rhône

2 616 Ha (Bio & conversion)
351 Ha en conversion ↘ 217 Ha
Taux SAU Bio : 24,4 %
123 viticulteurs - ↗ 3 domaines
Evol. Surf (2016/15) : ↘ 27 Ha

Var

4 274 Ha (Bio & conversion)
889 Ha en conversion ↘ 105 Ha
Taux SAU Bio : 14,9 %
257 viticulteurs - ↗ 12 domaines
Evol. Surf (2016/15) : ↗ 78 Ha



Analyse prospective : La Viticulture Biologique en PACA

FORCES

- ❖ Première région de France en proportion de la bio dans la SAU totale avec des appellations à plus de 50% de bio (Chateauneuf-du-Pape, Baux de Provence, Bellet)
- ❖ Un climat favorable à la pratique de l'AB, et plus généralement à la viticulture
- ❖ Des appellations phares en vallée du Rhône et en Provence liées à un terroir d'exception et savoir-faire réels
- ❖ Une gamme étendue en bio (AOP, IGP...)
- ❖ Une bonne valorisation notamment grâce à une part importante vendue en direct, mais aussi à l'export.
- ❖ Une présence sur des salons professionnels reconnus (Vinexpo, Vinisud, Millésime Bio...).
- ❖ L'écart de prix entre conventionnel et bio reste intéressant, de l'ordre de 12 à 20 % pour les vins de Provence.
- ❖ De plus en plus de demandes de vins bio dans les restaurants

FAIBLESSES

- ❖ Ralentissement du développement des surfaces bio et diminution des conversions.
- ❖ Manque d'investissements pour la promotion et la connaissance de l'offre et des marchés bio.
- ❖ La demande spécifique Vin Bio demeure faible, trop peu de gens le demande pour le vin
- ❖ Pas assez de recherche fondamentale sur l'origine des maladies dégénératives de la vigne comme la Flavescence Dorée, recherche que sur le vecteur de transmission et non de l'origine de la maladie

OPPORTUNITES/ENJEUX

- ❖ La mise en place de mécanismes de régulation de l'offre afin d'entretenir des prix rémunérateurs et d'éviter le déclassement des produits par manque d'acheteurs (source : « La mise en marché des vins issus de l'AB » Sud Vin Bio).
- ❖ Des programmes d'aide au développement de pratiques et d'infrastructures agro-écologiques (enherbement, plantation de haies...)
- ❖ La filière bio est aussi compétitive dans les filières conventionnelles ouvrant un marché potentiel plus vaste
- ❖ L'émergence de filières de valorisation des sous-produits de la vinification bio avec la demande de la pharmacie et la cosmétique en produits sans résidus de produits phytosanitaires : alcool, tartre, polyphénols, anthocyanes, antioxydants...



MENACES

- ❖ L'avancée du foyer de flavescence dorée dans le Vaucluse et les Bouches du Rhône.
- ❖ Manque de solutions confirmées pour lutter contre le black rot
- ❖ Changements climatiques qui entraîne la nécessité d'irriguer des cultures pluviales.
- ❖ Pas assez de recherche sur les variétés de vigne plus adaptées à la sécheresse, comme le cinsault



Se convertir en bio peut être une solution économique* pour la ferme qui permet de conserver la qualité des sols, le maintien de la biodiversité et des écosystèmes.

Rédaction : Vincent OLIVIER

Chargé de missions- Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur
04 90 84 03 34 – vincent.olivier@bio-provence.org

Relecture collégiale : réseau bio de PACA / référents filière

L'utilisation de tout ou partie de ce document est soumise à l'accord de son auteur : contact@bio-provence.org



Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur
255 Chemin de la Castelette - BP 21284 - 84911 AVIGNON CEDEX 09
04 90 84 03 34 – contact@bio-provence.org

MAJ : Juillet 2017.

Crédit Photos : Bdpaca,

Sources : Agence Bio – Agreste.